

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT 2018-04 CONCERNANT LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

À une assemblée ordinaire tenue le 9 juillet 2018, le conseil municipal adopte le règlement n° 2018-04 concernant la publication des avis publics.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 12 juillet 2018

Paul Conway Adjoint à la direction